



Mesdames, Messieurs les parlementaires de la Drôme,

Valence, le 24 février 2021,

Dans un contexte où les inégalités continuent à s'aggraver, tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation. Or, nous constatons que la politique menée dans l'Éducation Nationale n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par le Gouvernement.

La crise sanitaire révèle au contraire que l'E.N. n'a pas les moyens de fonctionner convenablement. Le système éducatif ne tient que grâce à l'engagement des personnels pourtant déconsidérés et sous-payés. Les menaces d'une nouvelle décentralisation de personnels et de contractualisation imposée aux établissements ne vont rien arranger. En terme de moyens, nous sommes loin des affirmations de Jean Castex qui affirmait que l'EN a été « particulièrement choyée ».

Dans le Premier Degré, pour la rentrée 2021, zéro création de postes, malgré une baisse infime du nombre d'élèves (en moyenne, un par classe). Cela aboutit à des fermetures de classes, une aggravation prévisible des problèmes de remplacement, le recours accru aux contractuels.

Dans le Second Degré, les 165 suppressions de postes au niveau académique vont inévitablement avoir des répercussions sur les collèges et les lycées du département. D'ores et déjà, les dotations des collèges sont mécaniquement à la baisse, avec leur lot de séquelles : classes chargées, disparition des groupes en sciences expérimentales, des options. La seule chose qui augmente, c'est le volume des heures supplémentaires imposées aux personnels, cyniquement présentée comme des hausses de salaires !

De même, depuis 2018, on constate zéro création de postes chez les personnels administratifs, techniques, sociaux, de santé.

En terme de salaires, « la revalorisation historique » claironnée par M. Blanquer ne touche pas au gel du point d'indice et laisse de côté 69 % des enseignants. Elle exclut toutes les autres catégories, en particulier les AED et les AESH pourtant en première ligne.

A ce tableau déplorable, il faut ajouter la prime ridicule de 150 euros pour équipement informatique qui, de surcroît, n'est versée ni aux documentalistes, ni aux CPE.

Concernant le périmètre du système éducatif, nous dénonçons une politique dont les slogans nous apparaissent contraires aux actes. Elle va au rebours des déclarations du Président de la République qui dit vouloir « garantir l'égalité des chances » ou de celles de Jean Michel Blanquer qui prétend « refonder la carte de l'Éducation Prioritaire » et « soutenir le maintien des équipes pluri professionnelles dans l'Éducation Nationale ».

La réalité est tout autre : Contractualisation des moyens, mise en concurrence des équipes et des établissements, risque de perte des indemnités et bonifications, toujours moins pour les élèves des classes populaires dans le Second degré ; menaces de transfert des infirmières scolaires et des gestionnaires d'établissements aux collectivités locales ; désorganisation du bac, du lycée, de la voie professionnelle.

Tout cela a dégradé largement les conditions de travail et épuise les personnels (quand ils ne se suicident pas), qui ont de plus à improviser en permanence face aux incohérences, ordres et contre-ordres. Vous comprendrez donc leur épuisement et leur mécontentement ainsi que les réactions des familles : vous avez pu le constater autant par la grève du 26 janvier que par les articles de la presse locale faisant état du refus de la carte scolaire et des dotations horaires dans tel ou tel établissement du Second degré.

C'est pourquoi, nous sollicitons une audience pour aborder ces questions et la nécessité d'un plan d'urgence pour l'Éducation. Le caractère totalement unitaire de cette demande (portée par toutes les organisations syndicales représentées dans la Drôme) devrait vous convaincre de la gravité de la situation.

Nous vous proposons de vous rencontrer, ensemble, un mercredi après-midi à la Maison des Syndicats de Valence. Veuillez agréer, Madame la Députée, l'expression de nos salutations syndicales.

JL Mollard au nom des organisations